

Référendum Italie : une leçon juste et correcte

17.12.2016 - Italie - Rocco Artifoni (<https://www.pressenza.com/fr/author/rocco-artifoni/>)

Cet article est aussi disponible en: Italien (<https://www.pressenza.com/it/2016/12/referendum-una-giusta-e-severa-lezione/>)



Crédits photo : *Emilius da atlantide via Foter.com / CC BY-NC-SA*

Les chiffres parfois sont impitoyables : 13 millions de OUI, 19 millions de non : 41% et 59%. Une leçon sévère (et méritée) pour qui a eu l'arrogance de vouloir établir, tout seul, les règles du jeu de la démocratie, en faisant approuver par un vote de confiance la nouvelle loi électorale pour la chambre des députés et ensuite, en lançant la promotion d'une révision constitutionnelle grâce à une prime jugée inconstitutionnelle par la consultation.

En analysant la géographie du vote, on peut noter clairement que les réformateurs ont gagné seulement dans le cœur de l'Emilie Romagne et de la Toscane (soi-disant dans les fiefs du parti démocratique), ainsi qu'avec le vote des Italiens à l'étranger qui ont prouvé ne pas être en syntonie avec leurs compatriotes résidant en Italie.

Les électeurs qui devaient choisir entre la stabilité de la Constitution et celle du gouvernement, ont bien sagement choisi la première option. Après la proposition faite par le centre et droit en 2006 qui avait été recalée, même celle proposée par un gouvernement de centre gauche a subi le même sort. La confrontation entre les données relatives à l'affluence lors des trois référendums constitutionnels qui ont eu lieu, est particulièrement significative. En 2001 pour la réforme limitée du titre V, 34% des électeurs ont voté, en 2006 pour une révision plus ample l'affluence fut de 54% et cette fois, pour toutes les questions au sujet du référendum on a dépassé les 65% de participation. On dirait qu'avec le temps, les Italiens ont pris conscience de la portée de ces décisions : les règles communes qui appartiennent à tous.

On doit certainement considérer que l'affluence lors du vote a été également renforcée par le lien étroit – voulu par Matteo Renzi – entre les résultats électoraux et la tenue du gouvernement. Mais il est aussi évident que, parmi les motivations très variées du non, il y a un lien identitaire avec notre carte constitutionnelle que nos grands-pères nous ont transmise comme témoignage et indication pour le futur. Ce vote nous montre, clairement, que les mises à jour de la Constitution sont possibles mais seulement dans le cadre d'interventions de routine et non pas dans celui d'une plus large restructuration. Et surtout, que de telles modifications doivent être effectuées avec une pleine adhésion des différentes composantes politiques, sociales, et culturelles du pays.

Ceci dit, nous espérons que jamais plus on ne procédera à coup de majorité représentative seulement d'une minorité des électeurs, grâce aux primes prévues par les lois électorales les plus récentes.

De plus, nous espérons que chaque futur gouvernement – en tant que pouvoir exécutif – devra effectuer sa véritable fonction : mettre en route le programme politique de la majorité parlementaire, sans s'immiscer dans le domaine de la constitution.

En regardant devant nous dans un futur très proche, un problème se pose. La loi électorale actuelle pour la chambre des députés (hyper majoritaire) est totalement différente de celle prévue pour le Sénat (proportionnelle).

Si nous allions voter ces jours-ci, nous aurions sûrement des majorités différentes dans les deux chambres du Parlement, avec une impasse législative et institutionnelle. Tout cela à cause de la présomption de Matteo Renzi et de sa majorité qui ont approuvé seulement la loi électorale de la chambre des députés, en supposant que l'amendement aurait été confirmé et que par conséquent, les sénateurs seraient élus par les conseils régionaux. La conséquence de tout cela est un paradoxe car celui qui, pendant toute la campagne référendaire, a proclamé la nécessité de stabilité et de simplification nous a conduits de façon irresponsable dans une situation difficile et probablement instable.

Confiants dans la sagesse du Président de la République, nous souhaitons qu'il intervienne en interpellant le Parlement pour qu'il trouve un remède à cette importante lacune.

